

Assises du Commerce :

Engagée dans la réflexion, la Fédération Française de la Franchise est en attente du bilan et sera particulièrement attentive à la prise en compte des enjeux de ses adhérents

Après 18 mois de crise sanitaire, la Fédération Française de la Franchise se félicite de la tenue des Assises du Commerce qui se sont déroulées à l'initiative du Gouvernement du 1^{er} au 16 décembre dernier. Grâce à la participation d'enseignes adhérentes et de son équipe, la FFF y a porté la voix de tous les commerçants qu'elle représente (franchiseurs, franchisés, petits et grands réseaux) rappelant les défis inédits auxquels ceux-ci étaient confrontés.



L'objectif annoncé de ces Assises était d'imaginer le « Commerce 2030 » et de trouver à moyen terme des solutions pour permettre à toutes les formes de commerce de prendre le virage de l'« omnicanal » dans un contexte de défis climatiques sans précédent. Au travers des ateliers auxquels elle a participé, la FFF s'est évertuée à contribuer aux réflexions communes en mettant en exergue deux sujets majeurs pour ses adhérents :

- **Le poids croissant de l'immobilier** : Sujet capital pour les enseignes, **la FFF a plaidé en faveur d'une prise en compte par les pouvoirs publics de la charge croissante de l'immobilier dans les comptes d'exploitation des commerçants**. Indice des loyers commerciaux en hausse (+2,6% au deuxième trimestre 2021 alors que beaucoup de commerçants n'ont pas retrouvé leurs chiffres d'avant-crise), prise en compte du chiffre d'affaires provenant du digital dans l'assiette de calcul des loyers alors même que celui-ci est déconnecté du local, mise à la charge des commerçants des coûts de conformité des bâtiments aux nouvelles normes énergétiques... concomitamment à l'insertion dans les baux commerciaux de clauses empêchant les preneurs de renégocier les loyers ou de sortir des contrats en cas d'inexécution des bailleurs.

La liste est longue et nécessite une remise à plat claire des règles afin de soutenir un commerce physique en proie à des défis, tant environnementaux que digitaux, sans précédent.

- **Le soutien à l'investissement des commerçants dans la transformation digitale de leur modèle** : Les réseaux ont, sur les dernières années, investi massivement pour proposer à leurs franchisés des outils digitaux leur permettant de répondre aux attentes des consommateurs. Aujourd'hui, 42% des franchisés proposent le click and collect et 71% sont accompagnés par leur franchiseur pour animer les réseaux sociaux .

Mais les investissements à venir restent considérables notamment en termes de réorganisation de la supply chain et de gestion de la logistique.

Il est dès lors indispensable de **soutenir l'investissement des entreprises du commerce afin de donner les moyens à tous les acteurs d'accélérer leur transformation vers un modèle omnicanal, responsable et agile**. Il en va de la pérennité d'un commerce vivant dans tous les territoires.

« Les Assises du Commerce ont été l'occasion de poser des constats et de construire une vision partagée du commerce. Nous nous y sommes pleinement engagés et avons formulé un certain nombre de propositions que nous entendons voir reprises. En effet, au-delà de ce grand rassemblement, nous attendons désormais des actes et la Fédération Française de la Franchise sera très attentive à la prise en compte des intérêts de ses adhérents.

Inutile de rappeler que le commerce, et singulièrement la franchise, joue un rôle essentiel sur les plans économique, social et de dynamisation des territoires », souligne Véronique Discours-Buhot, Déléguée générale de la FFF.



Une restitution des propositions au Gouvernement ainsi qu'à l'ensemble des participants est prévue courant janvier. **La FFF sera vigilante à la priorisation des actions proposées et à la prise en compte des impacts potentiels pour ses adhérents.**

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la **Fédération Française de la Franchise** est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 927 réseaux, 78 032 points de vente franchisés, pour près de 64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 668 837 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com

